



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 05 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 43	
Nombre de suffrages exprimés : 45 dont : 2 pouvoirs	

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loic CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Marc GOUYET a donné pouvoir à Thierry SEGUIN

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Secrétaire de séance : Astrid ZANUTTO

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_070 : Désignation des représentants au sein des comités de pilotage Natura 2000
--

Institutions et vie politique - Désignation des représentants

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu la directive européen 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages,
Considérant qu'un représentant de Plaine Limagne doit être désigné pour le COPIL de chaque zone Natura 2000 présente sur le territoire,
Considérant que les zones Natura 2000 sur le territoire sont au nombre de 4 : "Vallée et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand (Artonne)", "Val d'Allier Sud" (St-Priest-Bramefant et St-sylvestre-Pragoulin), "ZPS Val d'Allier Saint-Yorre Joze" (Maringues, Luzillat,*

*Limons, Mons et Saint-Priest-Bramefant), "Zones alluviales de la confluence Dore Allier"
(Maringues, Luzillat, Limons, Mons et Saint-Priest-Bramefant),*

Il est proposé de désigner les représentants suivants pour les zones Natura 2000 :

- Vallée et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand" : Yacine RYAD
- Val d'Allier Sud : Philippe ROUGERON
- ZPS Val d'Allier Saint-Yorre Joze : Claude RAYNAUD
- Zones alluviales de la confluence Dore Allier : Matéo MOREL

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article unique :

- Yacine RYAD est désigné représentant au COPIL Natura 2000 "Vallées et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand".
- Philippe ROUGERON est désigné représentant au COPIL Natura 2000 "Val d'Allier Sud".
- Claude RAYNAUD est désigné représentant au COPIL Natura 2000 "ZPS Val d'Allier Saint-Yorre Joze".
- Matéo MOREL est désigné représentant au COPIL Natura 2000 "Zones alluviales de la confluence Dore".

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 6 mai 2026

Le secrétaire de séance,

Astrid ZANUTTO

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement